

Planification annuelle 2024-2025

1^{re} année du primaire

À l'intention des parents



Chers parents,

C'est avec plaisir que nous accueillons votre enfant à l'école Saint-Clément-Est. Tel que prescrit dans le régime pédagogique, nous vous transmettons certaines informations qui vous permettront d'accompagner votre enfant tout au long de l'année scolaire. Dans chacune des disciplines, votre enfant acquiert des connaissances. Lorsqu'il arrive à mobiliser ses nouvelles connaissances, il développe ses compétences. Autrement dit, lorsque l'élève arrive à utiliser ce qu'il a appris dans des contextes variés, il devient compétent. Savoir par cœur, c'est bien, mais savoir agir, c'est mieux!

Le *Programme de formation de l'école québécoise*, la *Progression des apprentissages* et les *Cadres d'évaluation des apprentissages* sont les documents utilisés pour baliser les principaux objets d'apprentissage et d'évaluation¹.

L'évaluation consiste à porter un jugement sur les apprentissages, à partir de données recueillies et analysées dans des contextes différents. Il ne s'agit pas de comptabiliser les résultats de façon mécanique, car la diversité des données recueillies (productions, observations, résumés d'entretiens, auto-évaluations, etc.) ne peut être prise en compte par un mécanisme de calcul. Ainsi, les parents ne peuvent pas faire une moyenne à partir des travaux reçus à la maison et s'attendre à une note spécifique. Ces travaux vous informent néanmoins du niveau de compréhension des notions vues en classe.

Dans les pages qui vont suivre, vous trouverez :

- des renseignements sur les programmes d'études pour chacune des disciplines inscrites à son horaire;
- la nature et la période au cours de laquelle les principales évaluations sont prévues;
- la liste du matériel requis pour l'enseignement de ces programmes;
- des informations diverses pour chacune des disciplines.

Par ailleurs, voici quelques informations concernant les communications officielles que vous recevrez durant l'année :

Communications officielles de l'année	
1^{re} communication écrite	Vous recevrez une première communication dans la semaine du 7 octobre 2024. Cette communication contiendra des renseignements qui visent à indiquer de quelle manière votre enfant amorce son année scolaire sur le plan de ses apprentissages et sur le plan de son comportement.
Premier bulletin	Le bulletin vous sera acheminé par voie électronique dans la semaine du 18 novembre 2024. Ce bulletin couvrira la période du 28 août au 8 novembre et comptera pour 20 % du résultat final de l'année.
Deuxième bulletin	Le deuxième bulletin vous sera acheminé par voie électronique, dans la semaine du 10 mars 2025. Ce bulletin couvrira la période du 11 novembre au 21 février et comptera pour 20 % du résultat final de l'année.
Troisième bulletin	Le troisième bulletin sera disponible avant le 15 juillet 2025. Il couvrira la période s'échelonnant du 24 février jusqu'à la fin de l'année et comptera pour 60 % du résultat final de l'année.

N'hésitez pas à communiquer avec les enseignants de votre enfant ou avec nous pour de plus amples informations.

La réussite de votre enfant est au cœur de nos préoccupations!

Nous vous souhaitons une très belle année scolaire.

L'équipe de direction

¹ <http://www.mels.gouv.qc.ca/>

Titulaires de 1^{re} année

Meriem Hounaci (gr. 101)
 Émilie Deshaies (gr. 102)
 Lucciana Ibrahim (gr. 103)
 Catherine Arbour-Masse (gr. 104)

Matériel pédagogique (manuels, cahiers d'exercices, etc.)

Français	Mathématiques			Culture et citoyenneté québécoise
Fiches reproductibles Abécédaire Mon cahier de calligraphie Livres de bibliothèque Raconte-moi les sons Journal de français Je lis et je comprends Littérature jeunesse	Cafouillis ou Maths 101 Cahiers d'exercices Lexique Capsules vidéo Matériel de manipulation (jetons, blocs emboîtables, dés, jeux de cartes, blocs Architek, etc.)			Littérature jeunesse Fiches reproductibles Vers le Pacifique (les 4 étapes de résolution de conflits)

Organisation, approches pédagogiques et exigences particulières

Approche globale et syllabique Enseignement explicite de la lecture Lecture quotidienne Littérature jeunesse Calligraphie cursive Lecture interactive Ateliers	Modélisation, pratique guidée et rétroaction Ateliers de manipulation Activités d'équipes et individuelles Activités de calcul mental Activités de consolidation			
--	--	--	--	--

Devoirs et leçons

La planification des devoirs occasionnels et leçons quotidiennes se retrouve dans le plan de travail qui est dans la pochette rouge de votre enfant. Le temps de travail à la maison ne devrait pas dépasser 30 minutes quotidiennement.

Français, 1^{re} année

Compétences développées par l'élève

Lire (50 %)	L'élève identifie les lettres et les sons correspondants. Il apprend à reconnaître globalement les mots courants et à décoder les mots nouveaux. Il commence à lire de courts textes portant sur des sujets familiers en s'appuyant sur les illustrations. Il trouve des informations et réagit à un texte lu ou entendu. Le plus souvent, il le fait à l'oral et parfois à l'écrit. Tout au long de l'année, il le fait avec le soutien de son enseignant.
Écrire (30 %)	L'élève trace visiblement les lettres. Il rédige de courts textes sur un sujet donné. Ses phrases écrites sont calquées sur l'oral, elles sont courtes et parfois incomplètes. Il orthographe correctement quelques mots appris en classe et s'appuie sur la correspondance entre les lettres et les sons pour écrire les autres. Tout au long de l'année, il le fait avec le soutien de son enseignant.
Communiquer (20 %)	L'élève échange, en grand groupe ou en groupe restreint, sur des sujets familiers. Il exprime ses idées, ses sentiments et ses réactions. Il respecte les règles de communication établies dans le groupe.

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

1 ^{re} étape (20 %) Du 28 août au 8 novembre		2 ^e étape (20 %) Du 11 novembre au 21 février		3 ^e étape (60 %) Du 24 février au 23 juin		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Épreuves obligatoires MELS / CSS ²	Résultat inscrit au bulletin
En lecture : <i>Connaissance de l'alphabet</i> <i>Connaissance des sons</i> <i>Reconnaissance globale des mots fréquents</i> <i>Décodage des syllabes à l'étude</i> <i>Compréhension de lecture : l'enseignante lit le texte, l'élève répond à l'oral ou à l'écrit</i> <i>Entrevue de lecture/échanges sur la lecture</i> <i>Observations de l'enseignante</i>	Oui	En lecture : <i>Exactitude de la lecture à voix haute</i> <i>Réaction à l'oral ou à l'écrit au texte lu ou entendu</i> <i>Compréhension de phrases</i> <i>Entrevue de lecture/échanges sur la lecture</i> <i>Observations de l'enseignante</i>	Oui	En lecture : <i>Exactitude de la lecture à voix haute</i> <i>Lecture et compréhension de textes</i> <i>Entrevue de lecture/échanges sur la lecture</i> <i>Observations de l'enseignante</i>	Non	Oui
En écriture : Fait l'objet d'apprentissage, mais aucun résultat n'est communiqué à ce bulletin.	Non	En écriture : <i>Écriture spontanée</i> <i>Orthographe approchée</i> <i>Composition de phrases simples</i> <i>Situations d'écriture courtes et variées</i>	Oui	En écriture : <i>Écriture spontanée</i> <i>Orthographe approchée</i> <i>Composition de phrases simples</i> <i>Situations d'écriture courtes et variées</i>	Non	Oui
En communication orale : Fait l'objet d'apprentissage, mais aucun résultat n'est communiqué à ce bulletin.	Non	En communication orale : <i>Observation de l'élève dans différents contextes.</i>	Oui	En communication orale : <i>Observation de l'élève dans différents contextes</i>	Non	Oui

² MELS : ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

CSS : centre de service scolaire

Mathématique, 1^{re} année

Compétences développées par l'élève

Résoudre une situation-problème (20 %)*	<p>L'élève résout des situations dont la démarche pour arriver à la solution n'est pas immédiatement évidente. La situation-problème est organisée autour d'une problématique dont les données sont complètes et explicites. L'élève détermine la tâche et dégage les données utiles en ayant recours à différents modes de représentation tels que des objets, des dessins, des tableaux, des diagrammes, des symboles ou des mots. Il élabore une solution qui comporte une ou deux étapes. Il communique, verbalement ou par écrit, sa solution en utilisant un langage mathématique élémentaire.</p> <p>En première année, l'élève résout les situations-problèmes en étant guidé par l'enseignant.</p>
Utiliser un raisonnement mathématique (80 %)*	<p>L'élève résout des situations où il doit choisir et appliquer les connaissances appropriées tout en laissant les traces qui rendent explicite son raisonnement. Il peut être amené à justifier une affirmation, à vérifier un résultat ou à prendre position à l'aide d'arguments mathématiques élémentaires.</p> <p>Note : Le résultat lié à la vérification de l'acquisition des connaissances est pris en compte dans cette compétence.</p>
Communiquer à l'aide du langage mathématique*	<p>L'élève résout des situations où il interprète ou produit des messages, oraux ou écrits, tels un énoncé, un processus, une solution, en utilisant un langage mathématique élémentaire et faisant appel à au moins un mode de représentation : objets, dessins, tableaux, diagrammes, symboles ou mots.</p> <p>Cette compétence fait l'objet d'apprentissage et de rétroaction à l'élève, mais elle n'est pas considérée dans les résultats communiqués au bulletin.</p>
<p>* Les principales connaissances que l'élève apprend à faire et à mobiliser avec l'intervention de l'enseignant sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Arithmétique : Représentation de nombres naturels inférieurs à 1000 à l'aide d'objets regroupés en base 10; fractions se rapportant à la vie quotidienne; choix des opérations à effectuer et façons personnelles d'additionner et de soustraire. Géométrie : Repérage d'objets dans l'espace; comparaison et identification de solides et de figures planes. Mesure : Estimation et mesure de longueurs. Statistique : Collecte de données ainsi que l'interprétation et la représentation de données dans des diagrammes à bandes et à pictogrammes. Probabilité : Dénombrement d'expériences aléatoires simples (ex. : nombre de cas possibles, si on lance un dé). 	

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

1^{re} étape (20 %) Du 28 août au 8 novembre		2^e étape (20 %) Du 11 novembre au 21 février		3^e étape (60 %) Du 24 février au 23 juin		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Épreuves obligatoires MELS / CS	Résultat inscrit au bulletin
Résoudre une situation-problème : Fait l'objet d'apprentissage, mais aucun résultat n'est communiqué à ce bulletin.	Non	Résoudre une situation-problème : Situations d'apprentissage et d'évaluation	Oui	Résoudre une situation-problème : Situations d'apprentissage et d'évaluation	Non	Oui
Utiliser un raisonnement mathématique : Évaluations variées (tests de connaissances, tâches autonomes/consolidation, etc.) Exercices Observations de l'enseignante	Oui	Utiliser un raisonnement mathématique : Évaluations variées (tests de connaissances, tâches autonomes/consolidation, etc.) Exercices Observations de l'enseignante	Oui	Utiliser un raisonnement mathématique : Évaluations variées (tests de connaissances, tâches autonomes/consolidation, etc.) Exercices Observations de l'enseignante	Non	Oui

Univers social, 1^{re} année

Compétence développée par l'élève

Construire sa représentation de l'espace, du temps et de la société

L'élève du 1^{er} cycle développe une seule compétence.

En première année, l'élève étudie d'abord son milieu, ici et aujourd'hui.

L'élève est appelé à observer son environnement : les objets, les paysages et les gens qui l'entourent.

Il compare ensuite son milieu avec un milieu d'autrefois, puis un milieu moins familier, mais encore près de lui.

La compréhension du monde amorcée au préscolaire se poursuit avec le développement des concepts d'espace, de temps et de société. Ainsi, l'élève peut s'initier à la ligne du temps, au calendrier et commencer à s'orienter sur un plan.

L'élève acquiert des savoirs et développe la compétence avec soutien.

Cette compétence fait l'objet d'apprentissage et de rétroactions à l'élève, mais aucun résultat ne sera inscrit au bulletin.

Science et technologie, 1^{re} année

Compétence développée par l'élève

Explorer le monde de la science et de la technologie

En science et technologie, l'élève développe sa compétence et acquiert des concepts scientifiques dans l'action.

La compétence *Explorer le monde de la science et de la technologie* permet à l'élève de découvrir le monde qui l'entoure par le biais de problématiques concrètes liées à son quotidien (par exemple, quelles sont les caractéristiques de chaque saison?). De plus, l'élève développe des attitudes de curiosité et d'ouverture lorsqu'il recherche des solutions ou des explications aux problèmes rencontrés. Il s'agit d'une initiation à la culture scientifique et technologique.

Pour arriver à développer cette compétence, l'élève doit se questionner, émettre des hypothèses, proposer des façons de résoudre le problème, communiquer ses apprentissages, manipuler du matériel, faire des liens entre les apprentissages réalisés et la vie courante.

En développant sa compétence, l'élève acquiert plusieurs connaissances. Ces connaissances sont classées selon trois univers :

1. **L'univers matériel** (les états de la matière, le magnétisme, les mélanges, etc.);
2. **L'univers Terre et espace** (les types de précipitations, les ombres et la lumière, les modifications de l'environnement selon les saisons, etc.);
3. **L'univers vivant** (les parties du corps humain, les besoins essentiels des plantes, l'adaptation des animaux selon leur environnement, etc.).

Il est à noter que les exemples précédents ne sont qu'à titre indicatif.

Cette compétence fait l'objet d'apprentissage et de rétroactions à l'élève, mais aucun résultat ne sera inscrit au bulletin.

Culture et citoyenneté québécoise, 1^{re} année

Compétence développée par l'élève

Explorer des réalités culturelles

Le programme de culture et citoyenneté québécoise (CCQ) a pour objectif de contribuer au développement des compétences de compréhension et de réflexion en lien avec la culture et la citoyenneté québécoise. Le programme valorise les principes démocratiques, l'État de droit laïque et les valeurs d'égalité et de respect de la dignité humaine énoncées dans la Charte des droits et libertés de la personne. De plus, le programme CCQ devient le principal véhicule par lequel le milieu scolaire offre de l'éducation à la sexualité aux élèves. L'enseignement est réalisé avec une vision globale, positive et inclusive de la sexualité pour permettre aux élèves d'acquérir des connaissances et de développer des attitudes et des comportements respectueux et égalitaires, de se responsabiliser par rapport à différents enjeux liés à la sexualité et de prendre des décisions éclairées.

La compétence amène les élèves du premier cycle à construire leur compréhension de réalités culturelles dans leur environnement immédiat et à en rendre compte. Cette compréhension s'exprime à travers la formulation de constats qui s'appuient sur la comparaison d'observations et la prise en compte des émotions. Les élèves apprennent qu'une réalité culturelle peut mener à plusieurs observations selon les contextes. Ils développent également la capacité à considérer les émotions qui interviennent dans différents contextes. Le dialogue est mis à profit tout au long du développement de compétence.

Dans le développement de cette compétence, les élèves seront amenés à s'intéresser à

- Les champs d'intérêt d'une personne et les besoins individuels
- Les relations entre la famille et l'école
- Les rituels du quotidien
- Les êtres vivants autour de soi et les besoins de ceux-ci

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

1 ^{re} étape (20 %) Du 28 août au 8 novembre		2 ^e étape (20 %) Du 11 novembre au 21 février		3 ^e étape (60 %) Du 24 février au 23 juin		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Épreuves obligatoires MELS / CS	Résultat inscrit au bulletin
Fait l'objet d'apprentissage, mais aucun résultat n'est communiqué à ce bulletin.	Non	Discussions de groupe Lectures variées	Oui	Discussions de groupe Lectures variées	Non	Oui

Compétence transversale non disciplinaire:

Compétences non disciplinaires Des commentaires vous seront transmis à la 1 ^{re} et la 2 ^e étape.	
Première communication	Organiser son travail
2^e étape	Organiser son travail

Spécialiste d'anglais de 1^{re} année

Anat Glesel

Exigences particulières, devoirs et leçons, matériel de base

Matériel:

- Catch Student Workbook

Devoirs facultatifs:

- Lire des livres en anglais avec les parents;
- Regarder régulièrement une émission pour enfants en anglais à la télévision;
- Regarder des films pour enfants en anglais;
- Écouter des chansons pour enfants en anglais;
- Visiter des sites Internet pour enfants en anglais;
- Activités interactives en lien avec le cahier d'activité

Devoirs:

- Cahier d'activité *Catch*

Anglais, 1re année

Compétences développées par l'élève

Comprendre des textes entendus (60 %)

L'élève est initié à la langue anglaise dans un contexte où l'apprentissage est axé sur l'oral. Il développe son oreille à l'anglais dans une ambiance ludique où l'enseignant parle toujours en anglais. L'élève profite davantage des expériences qu'il vit dans la langue que d'un enseignement explicite de celle-ci. Il participe à la vie de la classe (salutations, expressions de courtoisie, questions et consignes récurrentes, etc.). Il entre en contact avec la langue et la culture anglophone par des chansons, comptines et histoires. Il a recours à des ressources visuelles (images, objets, etc.) pour faciliter sa compréhension. Avec le groupe, l'élève démontre sa compréhension des textes de façons variées : gestes, rire, surprise, anticipation de l'action dans une histoire, répétition des mots et des expressions, etc. Il identifie les éléments clés des textes (héros, passages répétitifs, séquence d'événements, etc.). L'élève apprend de différentes façons : il regarde, écoute, chante, bouge, imite l'intonation et le rythme de la langue, etc. Avec le support de modèles explicites, il crée des versions personnalisées de textes (imaginer de nouveaux personnages dans une histoire, changer les paroles d'une chanson, etc.). Pour faciliter les apprentissages, il utilise des stratégies telles la coopération et la prise de risques.

Au cours de l'année, l'élève devient de plus en plus autonome pour exécuter les tâches demandées.

Communiquer oralement en anglais (40 %)

La majorité des échanges se déroule entre l'enseignant et le groupe. L'interaction est suscitée par la vie de la classe (salutations, expressions de courtoisie, questions et consignes récurrentes, etc.) et l'utilisation de chansons, de comptines et d'histoires. L'élève comprend globalement et réagit aux messages de façon non verbale ou avec des mots isolés. Au cours de l'année, il formule des messages simples, conjuguant mots et courtes expressions. Il écoute les autres et communique des messages simples pour répondre aux autres, demander de l'aide, poser des questions, exprimer des besoins et partager des idées. Il bâtit une banque de mots et de nouvelles expressions et apprend des notions grammaticales élémentaires. Pour faciliter la communication, il utilise des stratégies tels les gestes et la demande de clarification. Il peut être amené à lire des mots et des expressions entendus en classe et à les écrire dans des activités simples, mais il n'y a aucune attente en lecture et en écriture au premier cycle.

Au cours de l'année, l'élève devient de plus en plus autonome.

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

1^{re} étape (20 %)
Du 28 août au 8 novembre

2^e étape (20 %)
Du 11 novembre au 21 février

3^e étape (60 %)
Du 24 février au 23 juin

Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Épreuves obligatoires MELS / CS	Résultat inscrit au bulletin
<p>Comprendre des textes entendus :</p> <p>Activités diverses</p> <p>Situations d'apprentissage et d'évaluation à partir de chansons, de comptines et d'histoires</p> <p>Observation des élèves en groupe</p>	Non	<p>Comprendre des textes entendus :</p>	Oui	<p>Comprendre des textes entendus :</p>	Non	Oui
<p>Communiquer oralement en anglais:</p>	Non	<p>Communiquer oralement en anglais:</p> <p>Observation des élèves en groupe</p>	Oui	<p>Communiquer oralement en anglais :</p>	Non	Oui

Spécialistes d'éducation physique de 1re année

Félix Martin et Adriana Gurgu

Exigences particulières, devoirs et leçons, matériel de base

Éducation physique et à la santé	<p>Le costume obligatoire lors des cours comprend : Le short marine, un t-shirt blanc et des chaussures de sports sécuritaires.</p> <p><i>*Pour des raisons d'hygiène, il est recommandé de fournir à votre enfant des vêtements de rechange pour le reste de la journée.</i></p> <p>Pour les enfants du premier cycle (1re et 2e année): De façon à réduire les pertes de temps liées aux changements de vêtements, avant et après le cours d'éducation physique et à la santé, je vous propose les moyens suivants : 1) Faites porter le costume d'éducation physique à votre enfant lors des journées de cours. Il peut le porter sous ses vêtements lors des journées plus froides. 2) Lors des mois d'hiver, j'autoriserai le port du survêtement long ou pantalon de sport pour les élèves du premier cycle. Il doit cependant être marine, conformément au code de couleurs de l'école.</p> <p>Le port de montre et de bijoux est proscrit. Les cheveux longs devraient être attachés.</p> <p>Devoirs et leçons : - Pratiquer des activités physiques variées à raison d'une heure par jour, chaque jour !</p>
---	--

Éducation physique et à la santé, 1re année

Compétences développées par l'élève

Agir dans divers contextes de pratique d'activités physiques	Lors de la pratique d'activités individuelles, l'élève exécute diverses actions motrices (locomotrices, non locomotrices et de manipulation d'objets) et des enchaînements d'actions en fonction des consignes, du but poursuivi, de l'enseignement physique et de ses capacités. Il respecte les règles de sécurité et manifeste un comportement éthique. Enfin, il dégage les apprentissages réalisés et les éléments à améliorer.
Interagir dans divers contextes de pratique d'activités physiques	Lors de la pratique d'activités à plusieurs, l'élève planifie avec un autre élève des actions de coopération en fonction des contraintes de l'activité et du but visé. Il respecte les règles de sécurité et manifeste un comportement éthique. Enfin, il dégage les apprentissages réalisés et les éléments à améliorer.
Adopter un mode de vie sain et actif	L'élève explique la notion d'habitudes de vie et de santé. Il pratique, en contexte scolaire, divers types d'activités physiques d'intensité modérée à élevée d'une durée d'au moins 5 minutes.

Le programme d'éducation physique et à la santé comprend trois compétences à développer.

Cependant, un seul résultat apparaîtra au bulletin.

Tout au long de la deuxième année, l'élève devient de plus en plus autonome pour exécuter les tâches demandées.

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

1 ^{re} étape (20 %) Du 28 août au 8 novembre		2 ^e étape (20 %) Du 11 novembre au 21 février		3 ^e étape (60 %) Du 24 février au 23 juin		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Épreuves obligatoires MELS / CS	Résultat inscrit au bulletin

<p>Observation de l'élève lors d'activités diverses et de situations d'apprentissage et d'évaluation. (Course de vitesse, course d'endurance, coordination, etc.)</p> <p>Situation d'apprentissage et d'évaluation :</p> <p>Jeux de poursuites</p> <p>Pratique d'une activité physique d'intensité modérée à élevée d'une durée de 5 minutes</p> <p>Respect des pairs et respects des règlements</p> <p>La condition physique (posture/ position d'écoute)</p>	Oui	<p>Observation de l'élève lors d'activités diverses et de situations d'apprentissage et d'évaluation.</p> <p>Action de locomotion et non-locomotion (parcours de motricité)</p> <p>Situation d'apprentissage et d'évaluation :</p> <p>Manipulation d'objet (basket-ball)</p> <p>Coordination et synchronisation (lancers et attrapés)</p> <p>Posture (équilibre)</p> <p>Respect des pairs et respects des règlements</p> <p>Pratique d'une activité physique d'intensité modérée à élevée d'une durée de 5 minutes</p> <p>La condition physique (posture/ position d'écoute)</p>	Oui	<p>Observation de l'élève lors d'activités diverses et de situations d'apprentissage et d'évaluation.</p> <p>Situation d'apprentissage et d'évaluation :</p> <p>Jeux collectifs</p> <p>Enchaînement de mouvement : cirque</p> <p>Manipulation d'objet avec et sans outil : cirque</p> <p>Jeux d'opposition en espace commun : Défi des champions (duels)</p> <p>Respect des pairs et respects des règlements</p> <p>Pratique d'une activité physique d'intensité modérée à élevée d'une durée de 5 minutes</p> <p>La condition physique (posture/ position d'écoute)</p>	Non	Oui
--	------------	--	------------	--	------------	------------

Spécialiste de musique de 1re année

Jonathan Barriault

Exigences particulières, devoirs et leçons, matériel de base

Musique

Utilisation de l'instrumentarium Orff

Audition et discussions autour d'œuvres musicales variées à la maison recommandée.

Musique, 1re année

Compétences développées par l'élève

Inventer des pièces vocales ou instrumentales

L'élève apprend à inventer de courtes pièces musicales et à utiliser des éléments mélodiques. Il utilisera sa voix ou un instrument.

Interpréter des pièces musicales	L'élève interprète de courtes pièces vocales et instrumentales. Il apprend quelques connaissances liées au langage musical. Il utilise sa voix et quelques instruments simples. Il tient compte des gestes de direction (début et fin de la pièce, nuances, etc.).
Apprécier des œuvres musicales, ses réalisations et celles de ses camarades	L'élève nomme des contenus présents dans l'œuvre musicale. Il apprend à faire des liens entre ce qu'il a ressenti et l'œuvre entendue. Il utilise le vocabulaire propre à la discipline.
<p>Le programme de musique comprend trois compétences à développer. Cependant, un seul résultat apparaîtra au bulletin.</p> <p>Tout au long de l'année, l'élève devient de plus en plus autonome pour exécuter les tâches demandées.</p>	

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

1^{re} étape (20 %) Du 28 août au 8 novembre		2^e étape (20 %) Du 11 novembre au 21 février		3^e étape (60 %) Du 24 février au 23 juin		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Épreuves obligatoires MELS / CS	Résultat inscrit au bulletin
Inventer des pièces vocales ou instrumentales. Évaluation de créations musicales (notation non-conventionnelles)	Non * Fait l'objet d'apprentissage, mais aucun résultat n'est communiqué à ce bulletin.	Inventer des pièces vocales ou instrumentales. Observation du travail en équipes lors d'une création musicale. Évaluation de la démarche de création et du respect des consignes de départ.	oui	Inventer des pièces vocales ou instrumentales. Observation du travail en équipes lors d'une création musicale. Évaluation de la démarche de création et du respect des consignes de départ.	Non	Oui
Interpréter des pièces musicales. Évaluation de la technique instrumentale.	oui	Interpréter des pièces musicales. Évaluation de la technique instrumentale et vocale. Évaluation des règles de la musique d'ensemble par l'observation	Oui	Interpréter des pièces musicales. Évaluation de la technique instrumentale et vocale. Évaluation des règles de la musique d'ensemble par l'observation		Oui
Apprécier des œuvres musicales. Expression d'une décision dans l'appréciation d'une œuvre musicale.	oui	Apprécier des œuvres musicales. Auditions d'œuvres, discussions, compte rendus d'écoute.	Oui	Apprécier des œuvres musicales. Auditions d'œuvres, discussions, compte rendus d'écoute. Test de connaissances des différents éléments du langage musical (répertoire varié).		Oui

Spécialiste d'arts plastiques de 1re année

Fernanda Aranedap

Exigences particulières, devoirs et leçons, matériel de base

Aucune

Arts plastiques, 1re année

Compétences développées par l'élève

Réaliser des créations plastiques personnelles	Avec le soutien de l'enseignant, l'élève s'initie à une démarche de création, à la transformation de matériaux et à l'utilisation du langage plastique par l'exploration de diverses techniques et matériaux. (forme, ligne, couleur, valeur, motif, volume, texture).
Réaliser des créations plastiques médiatiques	L'élève s'initie à la nature, aux composantes et aux rôles de l'image médiatique par la communication de messages précis ciblant un ou des destinataires. Au cours de la réalisation d'œuvres variées qui traduisent sa personnalité, son vécu ou ses aspirations, l'élève développe son imagination créatrice.
Apprécier des œuvres	L'élève s'initie à un processus d'appréciation faisant appel à l'esprit critique et au sens esthétique. Il communique en tenant compte de critères d'appréciation prédéterminés en utilisant les éléments du langage plastique, des émotions, des sentiments ou des impressions qu'il a ressentis.

Le programme d'arts plastiques comprend trois compétences à développer.
Cependant, un seul résultat apparaîtra au bulletin.

Tout au long de l'année, l'élève devient de plus en plus autonome pour exécuter les tâches demandées.

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

1 ^{re} étape (20 %) Du 28 août au 8 novembre		2 ^e étape (20 %) Du 11 novembre au 21 février		3 ^e étape (60 %) Du 24 février au 23 juin		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Épreuves obligatoires MELS / CS	Résultat inscrit au bulletin

